

L'exposition universelle de paris en 1900

Denis Racine

L'héritage germanique

Numéro 109, printemps 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/67622ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Racine, D. (2012). L'exposition universelle de paris en 1900. *Cap-aux-Diamants*,(109), 41–42.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS EN 1900

Le but d'une exposition universelle est de montrer les progrès réalisés dans tous les domaines de l'activité humaine. La première a lieu à Londres en 1851. Paris a présenté celles de 1855, 1867, 1878, 1889 et 1900. À partir de 1931, ces événements sont règlementés par la Convention de Paris de 1928 qui distingue les expositions universelles de celles qui sont dites spécialisées (comme celle de Paris en 1937). L'Exposition universelle de 1900 se propose de faire le bilan d'un siècle qui s'achève et qui a été très significatif pour l'avancement des sciences et de l'industrie, de célébrer le nouveau qui commence et dont tous prophétisent que ses réalisations dépasseront les rêves les plus fous. De plus, la Ville lumière désire manifester qu'elle est toujours la capitale des arts et de la civilisation. L'Exposition est inaugurée le 14 avril 1900 et se termine le 12 novem-

bre. Elle accueille une foule record de 51 millions de visiteurs. Son site s'étend sur 216 hectares, partant du Grand et du Petit Palais, traversant la Seine vers l'Esplanade des Invalides, continuant sur les deux rives de la Seine jusqu'au Trocadéro, au Champ-de-Mars et enfin au bois de Vincennes. Le métro de Paris, le Grand, le Petit Palais et le pont Alexandre III sont les legs de cet événement. Découverte des civilisations dans l'espace et le temps, la place dévolue aux colonies françaises atteint une importance inégalée, plus du double qu'en 1889. Dans le domaine des arts, c'est le triomphe de l'Impressionnisme et de l'Art nouveau, alors que du côté des sciences, l'électricité est la grande vedette.

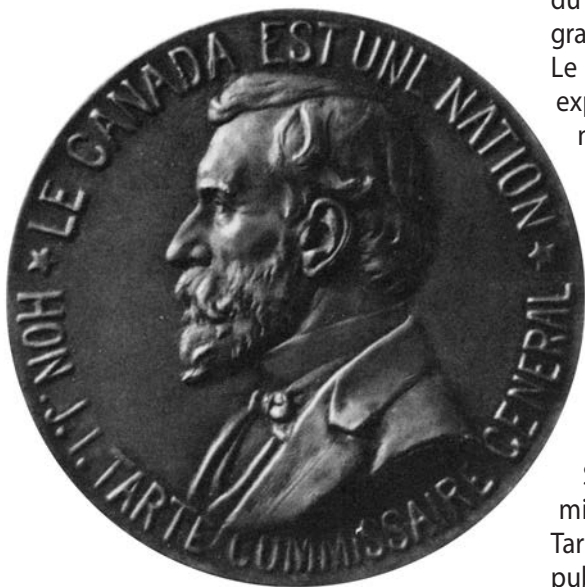
Le Canada participe à la plupart des expositions depuis 1851, à l'exception notable de celle de 1889. En 1900, le pavillon canadien propose notamment les œuvres de divers artistes (Suzor-Coté, Hébert, Beau, Brownell).

Plusieurs médailles ont été émises pour commémorer cette exposition. Celle du Canada est réalisée par le sculpteur Louis-Philippe Hébert (1850-1917).

Sur l'avers, il y a le portrait du commissaire général du Canada, J. Israël Tarte (1848-1907), ministre des Travaux publics de Wilfrid Laurier, au-dessus, la légende *Le CANADA EST UNE NATION*, et en bas, *HON. J.I. TARTE COMMISSAIRE GÉNÉRAL*. Au revers, au centre, on peut voir les noms des commissaires,



Revers de la médaille de Louis-Philippe Hébert dans Raymond Boily. *Monnaies, médailles et jetons au Canada*. Sillery, Société numismatique de Québec, 1981, 86 p.



Avers de la médaille de Louis-Philippe Hébert dans Raymond Boily. *Monnaies, médailles et jetons au Canada*. Sillery, Société numismatique de Québec, 1981, 86 p.

les uns sous les autres, *COMMISSAIRES J.X. PERRAULT, J.C. JARDINE, LT.COL. F. GOURDEAU, W.D. SCOTT, SECRÉTAIRE L.A. CUSSON*, entourés de deux guirlandes de feuilles d'érable, partant d'une branche sur laquelle figure un castor. La légende du haut est *EXPOSITION INTERNATIONALE* et celle du bas, *PARIS 1900*. La légende de l'avers, qui fait l'intérêt de cette médaille, est sans doute inspirée par Tarte lui-même dont le nationalisme, les discours et les attitudes francophiles avant et durant l'exposition, irriteront les anglophones et conduiront à sa rupture avec Wilfrid Laurier, en 1902. Néanmoins, cette médaille inscrit dans le bronze l'ambition du Canada de rejoindre véritablement le concert des nations, rompant progressivement avec une politique des affaires étrangères décidée en son nom à Londres, centre de l'Empire britannique. Ce statut de nation lui sera définitivement reconnu lors de sa parti-

icipation à la Première Guerre mondiale, au traité de Versailles en 1919 et finalement au statut de Westminster, en 1931. Louis-Philippe Hébert est l'un des grands artistes du Québec. Il a étudié auprès de Napoléon Bourassa et débute sa carrière professionnelle en 1878. Il réalise les monuments de Michel de Salaberry (à Chomedey), de M^{gr} Joseph-David Déziel (à Lévis), de M^{gr} François de Laval (à Québec), de nombreux personnages qui

ornent la façade du parlement à Québec (Louis de Buade, comte de Frontenac, Louis-Joseph de Montcalm, François-Gaston de Lévis, James Wolfe, Charles-Michel de Salaberry, Louis-Hippolyte Lafontaine, James Bruce lord Elgin) et du roi Edward VII au carré Phillips à Montréal. Pour réaliser les statues de la reine Victoria et du premier ministre MacKenzie, sur la colline parlementaire à Ottawa, il se rend à Paris durant l'Exposition uni-

verselle de 1900. Ces deux œuvres sont présentées dans le pavillon canadien. Il est aussi l'auteur de plusieurs médailles dont celles de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, Benjamin Sulte, Faucher de Saint-Maurice, Louis Fréchette, Pierre-Évariste Leblanc, Félix-Gabriel Marchand, Damien et Jean-Baptiste Rolland, Joseph Tassé et Charles Tupper. ■

Denis Racine, AIG

PATRIMOINE URBAIN

Cette rubrique est produite par la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain ESM UQAM.

PATRIMOINE, HOCKEY ET ARÉNA : UN CURIEUX OUBLI

Les discussions des dernières années à propos de l'avenir du hockey à Québec ont remis de l'avant la nécessité de doter la ville d'un nouvel aréna. Le vieux Colisée, construit en 1949 d'après les plans de l'architecte Robert Blatter (1899-1998) et rénové en 1979 lors de l'entrée des Nordiques de Québec dans la Ligue nationale de hockey, ne répond plus aux standards d'aujourd'hui. Ce n'est pas le premier, ni le dernier aréna, à être remplacé. En vérité, la plupart des villes de hockey, en Amérique du Nord, ont dû affronter ce problème. Le nom du Colisée de Québec s'inscrit-il au côté du Garden de Boston (1928-1997), du St. Louis Arena (1929-1999), du Chicago Stadium (1929-1995), du Buffalo Memorial Auditorium (1939-2009), du Winnipeg Arena (1955-2005) et du Spectrum de Philadelphie (1967-2011)? Ces quelques exemples – et il pourrait y en avoir plusieurs autres – posent en effet la question de la pérennité d'édifices de hockey dans les centres urbains. La valeur patrimoniale d'aréna a été reconnue au Canada, tant par les gouvernements provinciaux et les instances

fédérales. Au Manitoba, le Poplar Point Memorial Rink, une immense structure de bois et d'aluminium érigé en 1949, a été reconnu d'importance historique. Le Vonka Rink, un ancien hangar à avion converti en patinoire en 1947, est protégé en Saskatchewan, de même que le Moosomin Communiplex dans la ville du même nom. Le Memorial Arena de Kamloops, construit en 1949, a été ins-

crit au registre des propriétés historiques de la Colombie-Britannique. Le Halifax Forum en briques rouges, édifié en 1926, et l'aréna W.C. O'Neill, bâtiment d'architecture moderne, construit en 1962, sont protégés en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick. Enfin, le Forum de Montréal (1926) et le Maple Leaf Garden de Toronto (1931) sont devenus des lieux historiques nationaux en 1997 et 2007,



Le nouveau Colisée en construction, en 1949. (Collection Yves Beaugard).